



Chilly-Mazarin, Morangis, le 03 juillet 2025

À l'attention des riverains de
l'avenue de la Cour de France

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'entretien de la voirie et de l'amélioration du cadre de vie, nous vous informons que des travaux de réfection de chaussée auront lieu cet été sur le secteur de l'avenue de la Cour de France.

Ces travaux seront menés conjointement par les villes de Chilly-Mazarin et Morangis, en coordination avec l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT12) en charge de la compétence voirie de Morangis.

Ils se dérouleront sur une période de deux semaines, du 7 au 21 juillet 2025, et comprendront les interventions suivantes :

- Rabotage de la chaussée existante,
- Renforcement de la structure de voirie,
- Réfection complète du revêtement,
- Reprise des marquages au sol, dont les passages piétons.

L'objectif est de garantir une chaussée durable, sécurisée et plus confortable pour tous les usagers.

Pendant cette période, la circulation pourra être temporairement modifiée et le stationnement restreint selon l'avancement des travaux. Une signalisation appropriée sera mise en place pour accompagner les riverains et assurer la sécurité de tous.

Conscientes des désagréments que cela peut engendrer, nos équipes veilleront à limiter au maximum la gêne occasionnée et à respecter les délais annoncés.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Maire de Chilly-Mazarin,
Rafika REZGUI



Le Maire de Morangis,
Brigitte VERMILLET

